

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00877

Numéro SIREN : 803 283 563

Nom ou dénomination : 66 soixante six INTERIM

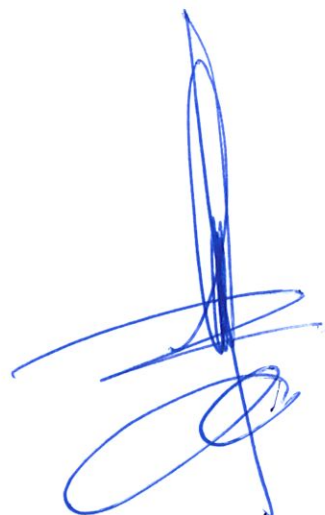
Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002503

SARL 66 soixante six INTERIM

133 Avenue Alfred Kastler
Tecnosud I
66100 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, located in the bottom right corner of the page.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (1)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	125	125		
	Fonds commercial (1)	220 000		220 000	220 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	739	739		
	Autres immobilisations corporelles	75 947	17 128	58 819	47 229
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 620		1 620	1 620
	TOTAL (II)	298 431	17 992	280 439	268 849
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	667 292		667 292	673 414
	Autres créances	10 366		10 366	2 442
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	222 926		222 926	242 974
	Charges constatées d'avance	5 076		5 076	8 644
	TOTAL (III)	905 661		905 661	927 474
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 204 092	17 992	1 186 100	1 196 324

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 620

1 620

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	RESERVES		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	287 373	286 675
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	246 091	205 699
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	588 464	547 373
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	145	44 869
	Emprunts et dettes financières divers (3)	155 920	97 313
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 318	18 055
	Dettes fiscales et sociales	423 333	482 587
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 921	6 127
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	597 636	648 950
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 186 100	1 196 324
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		246 090,70	205 698,58
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		597 636	648 950
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		145	158
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 186 100** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 042 131** euros et un total **charges** de **2 796 040** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **246 091** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	220 125				220 125
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	220 125				220 125

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	739				739
	Instal., agencement, aménagement divers	7 373				7 373
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	51 211		17 363		68 574
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 323		17 363		76 686

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 620				1 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 620				1 620

TOTAL	281 068		17 363			298 431
--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	125			125
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	125			125
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	739			739
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 986	1 365		4 352
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	8 368	4 408		12 776
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 094	5 773		17 867
TOTAL		12 219	5 773		17 992

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 620	1 620	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	667 292	667 292	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 714	1 714	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 652	8 652	
	Charges constatées d'avances	5 076	5 076	
	TOTAL DES CREANCES	684 354	684 354	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	145	145		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 318	12 318		
	Personnel et comptes rattachés	183 482	183 482		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 629	57 629		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	149 673	149 673		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	32 549	32 549		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	155 920	155 920		
	Autres dettes	5 921	5 921		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	597 636	597 636		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		104			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		44 811			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		155 920			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		5 000,00	10,0000	50 000,00

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des produits exceptionnels		8 967
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>Prod.except./oper.gestion</i>	8 967	8 967
Total des charges exceptionnelles		(2 180)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES ET AMENDES</i>	(2 180)	(2 180)
Résultat exceptionnel		11 147

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2023

FORMATIONS	15 634
REMBOURSEMENT IJ SALARIE	171
TOTAL	15 805

66 soixante-six INTERIM
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 133 Avenue Alfred Kastler - Tecnosud 1
66000 PERPIGNAN-66100
803 283 563 RCS PERPIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 246 090,70 euros de la manière suivante :

Pour former un bénéfice distribuable de	246 090,70 euros
---	------------------

A titre de dividende global à l'associée unique Soit Montant du dividende 49,21 euros par part	246 090,70 euros
---	------------------

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 342 373,17 euros.

L'associée unique déclare être informée que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un

foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 246 090,70 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mois d'avril 2024.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
205 000 euros, soit 41 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 205 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
193 000,00 euros, soit 38,60 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 193 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
100 000,00 euros, soit 20,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Certifié conforme
Le gérant
Stéphane BECERA

